

# COMPTE RENDU REUNION N ° 3

## 29 SEPTEMBRE 2016

*Personnes présentes* : Véronique OLMI, Paule RENVOISE, Gaëlle VOILLARD, Pascal CREDOU, Jean-Marc LEMAIRE, Sébastien MILLOT, Michaël NGUYEN, Didier NOURRY et Jean-Louis ROUSSET.

*Personne excusée* : Carole-Anne HOUCHOUA.

### ORDRE DU JOUR

1. Futures orientations du club
2. Commissions
3. Charte sportive pour les joueurs des équipes 1 et 2
4. Bilan de la Broc'sport et des inscriptions
5. Point sur le tournoi de *La P'tite Plume* (inscriptions, arbitres, doodles...)
6. Commande groupée
7. Dédommagement du coaching
8. Effectifs des équipes d'interclubs
9. Brice Leverdez
10. Cotisation jeu libre
11. Questions et informations diverses
  - Attribution des contrats Yonex
  - Prise en charge stage de Louison RIVIERE
  - Formation DES Didier NOURRY
  - Dédommagement Baptiste ROCROY
12. Date de la prochaine réunion

**Date de la prochaine réunion de bureau :**

**Jeudi 10 novembre 2016 à 19h30**

## I / Futures orientations du club

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

## II / Commissions

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

## III / Charte sportive pour les joueurs des équipes 1 et 2

Une charte sportive à destination des joueurs des équipes 1 et 2 existait précédemment mais n'avait pas été réactualisée. Après quelques modifications, la charte a été validée par les membres du bureau.

Par la signature de cette charte, les joueurs concernés (3 dans l'équipe 1, 7 dans l'équipe 2) s'engageront à participer à quelques temps forts de la vie du club (assemblée générale, fête du club...) et à consacrer du temps aux plus jeunes (coaching, entraînements...).

## IV/ Bilan de la Broc'sport et des inscriptions

Le club compte 237 adhérents. Quelques nouvelles inscriptions ont eu lieu ces derniers jours. Les effectifs accusent un léger recul par rapport à l'année dernière. Les effectifs féminins sont peu nombreux. Le bureau attend la répartition précise créneau par créneau et hommes/femmes, pour analyser ces chiffres.

Didier NOURRY pense pouvoir recruter une dizaine d'adhérents supplémentaires sur le créneau *Entreprise*.

## V/ Point sur le tournoi de La P'tite Plume (inscriptions, arbitres, doodles...)

Inscriptions Le tournoi s'est très bien rempli. Il manque quelques joueurs/paires pour finaliser certains tableaux. Les tableaux de DD ? ont été regroupés.

Plateau La demande de Taraflex pour le terrain central a été validée par le service des sports.

Table de marque Gaëlle VOILLARD et Jean-Louis ROUSSET seront à la table de marque le samedi ; Véronique OLMY remplacera Gaëlle le dimanche. Odile COSTE et Sébastien MILLOT seront également là en renfort.

Arbitrage Michaël NGUYEN enverra un mail à Chakirou RAZAKI pour s'assurer de la présence d'arbitres stagiaires.

Communication Les liens vers les doodles *Bénévoles* et *Buvette* ont été adressés aux licenciés du club mais les doodles se sont peu remplis ! Notamment, il faudrait plus de bénévoles **samedi 22 octobre** à 7 heures pour installer le Taraflex et les terrains. Une relance doit être faite sur les différents créneaux d'entraînement et via le facebook et le site du club

Récompenses Didier NOURRY doit recenser le nombre de coupes restantes ; Paule RENVOISE va contacter le Conseil Département pour essayer d'en obtenir d'autres. Elle commandera également les bons d'achat auprès de +2Bad (Dotation totale : 1230€). Des magnets seront offerts au moment du pointage. Michaël a contacté le *Crédit Mutuel* afin d'obtenir des récompenses financières ou sous forme de lots.

	Vainqueurs	Finalistes
Série D7	50€	25€
Série D8	50€	25€
Série D9	30€	15€ pour les simples 20€ pour les doubles
Série P1/P2/ P3	30€	15€ pour les simples 20€ pour les doubles

Buvette Carole-Anne HOUCHOUA se charge des achats et de la gestion de la buvette les **22 et 23 octobre**. Michaël NGUYEN la secondera pendant le tournoi.

A retenir pour la prochaine édition : Dans les futurs règlements, il faudra bien préciser que les classements retenus seront arrêtés **un mois avant**.

## VI/ Commande groupée

Il s'est avéré que la commande groupée proposée aux adhérents du club est la même que l'année dernière ! Le choix est réduit, les prix peu attractifs. Il y a fort à parier que les commandes seront peu nombreuses.

Une réflexion est en cours concernant un éventuel changement de partenaire. Dans tous les cas, pour la prochaine saison, le bureau veillera à ce que le catalogue lui soit soumis suffisamment tôt (dès le mois de juin) pour permettre une meilleure négociation.

## VII/ Dédommagement du coaching

A certaines dates, Didier NOURRY n'est pas disponible pour assurer le coaching des jeunes engagés sur différentes compétitions. Un récapitulatif de ces dates va être établi et il sera demandé aux joueurs des équipes 1 et 2 concernés par la charte sportive ou leur contrat de s'engager sur au moins une de ces dates en remplacement de Didier.

Notamment, pour le week-end des 8/9 octobre où Didier est en déplacement à Guichen dans le cadre de la J2 du championnat de Nationale 1, les joueurs de l'équipe 2 seront sollicités.

Dès la deuxième sollicitation, le club prévoira désormais un dédommagement sous forme de manifestations exceptionnelles à raison de 15€ le samedi et 20€ le dimanche.

## VIII/ Effectifs des équipes d'interclubs

La constitution des équipes 1 à 9 a été validée par le bureau. Didier NOURRY communiquera très prochainement les effectifs aux capitaines. Une date sera bientôt proposée pour la réunion des capitaines.

## IX/ Brice Leverdez

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

## X/ Cotisation jeu libre

Certains adhérents jugent le tarif de la cotisation *Jeu libre* (170€ pour les Cristoliens, 178€ pour les non Cristoliens) trop élevé, surtout si on le compare au tarif de la cotisation *Adulte (1 entraînement)* (seulement 20€ d'écart).

Le bureau envisage une baisse du tarif de la cotisation *Jeu libre* pour la prochaine saison.

## XI/ Questions diverses

- 1) Le club bénéficie de 6 contrats Yonex répartis comme suit : deux contrats pour Rémi LAMPACH, Quentin NGUYEN et Baptiste ROCROY ; un contrat pour Kévin RICHARD ; un contrat pour Sandrine CALLON ; un contrat pour Vincent ESPEN ; un contrat pour Didier NOURRY.
- 2) La famille de Louison RIVIERE souhaitait savoir si le club pouvait, comme l'année précédente, prendre en charge une partie des frais d'inscription au stage de Bugeat auquel participe leur fille. La participation de 100€ dont ils avaient bénéficié était exceptionnelle et provenait d'un budget non utilisé. Elle ne pourra pas être reconduite cette saison.
- 3) La saison prochaine, Didier NOURRY a le projet de suivre la formation au DES. Dans le cadre de cette formation, il devra s'absenter à raison d'une semaine par mois. Didier souhaitait en informer le bureau. Il a d'ores et déjà pris contact avec l'USC pour le financement.
- 4) Le dédommagement dont bénéficie Baptiste ROCROY pour ses entraînements sera réévalué suite à l'obtention de son CAPEPS.